

Informations sur le bilan du programme de législature 2019-2024 et diffusées lors du Synode ordinaire de printemps les 14 et 15 juin 2024

Mission

- Une dynamique renouvelée et de nouveaux lieux d'accueil de vie spirituelle par la création des pôles Enfance & Familles et Jeunesse avec à la clé des dispositifs favorisant la rencontre avec ces publics (catéchèse familiale développée, formations spécialisées de jeunes animateurs et animatrices de camps, formation à l'innovation).
- Douze lieux d'Eglise de l'EERV sont engagés dans les enjeux spirituels de la transition écologique et sociale à travers le réseau EcoEglise et trois personnes ont spécialement été formées en management environnemental pour accompagner les paroisses (label Coq vert). La coopération avec le laboratoire de transition intérieure de « Pain Pour le Prochain » permet des apports spirituels en éco-théologie et en éco-spiritualité.
- La visibilité de l'EERV comme une Eglise ouverte à chacune et à chacun, y compris pour les personnes appartenant aux minorités de genre. Un accueil inconditionnel incarné par le groupe de parole « A bras ouverts » destiné aux jeunes appartenant aux minorités de genre en besoin de partage spirituel et parfois distancés des lieux d'Eglise existant. La formation à l'inclusivité et aux questions de genre des ministres, animateurs et animatrices d'Eglise, jeunes animateurs et animatrices de camps. La création et l'ouverture de la maison des solidarités « Jardins Divers » à Lausanne.

Institution

D'autres actions sont venues compléter le bilan du programme de législature :

- La stratégie d'information et de communication orientées sur la visibilité et la valorisation des activités de l'Eglise s'appuyant sur le mur porteur digital www.eerv.ch avec en satellites de la galaxie numérique, les réseaux sociaux ainsi que les lettres d'information ; un réseau d'information déployé sur l'entier du territoire faisant lien avec les différentes strates de l'institution pour porter à connaissance du plus grand nombre les multiples activités de l'EERV via notamment des supports imprimés et digitaux.
- Offres et activités en Régions et paroisses ont fait l'objet d'un recensement ainsi que d'une analyse.
- L'édition d'un manuel d'innovation communautaire comportant entre autres des initiatives romandes et des partages d'expériences ecclésiales.
- La formalisation du processus de recrutement des animateurs et animatrices d'Eglise permettant un déploiement de vocations additionnelles pour remplir la mission de l'Eglise.
- Le lancement du programme de refonte de la gouvernance avec le vote clair par le Synode des décisions dites « pierres angulaires » en avril dernier.
- L'initiation d'une coopération renforcée entre le Conseil synodal et le Synode notamment grâce au Groupe de travail mixte gouvernance (trois délégués du Synode et trois membres du Conseil synodal)

La pérennisation de la subvention étatique à travers la Convention de subventionnement